

NUDISME INTEGRAL

Paul-Joseph Harlet, né en 1913 à Bâle, s'est exhibé sur la plage dans un état de **nudisme** complet. Il prétend ne pas entendre le français. Or, une lettre trouvée sur lui montre qu'il écrit correctement.

L'inculpation d'outrages publics à la pudeur ne paraît pas l'inquiéter. Il se chauffait au soleil pour guérir ses rhumatismes, explique-t-il.

— Oui, lui fait observer le Président, mais vous savez qu'en Suisse comme en Allemagne, il est interdit de faire du **nudisme**.

Le suisse Harlet a déjà fait huit jours de prison. Le Tribunal juge que ces huit jours lui suffiront de leçon.